

INVITE : M. ROCARD

14 septembre 1988

Q : Vous avez présenté ce matin un plan contre le chômage. On est presque tenté de dire, encore un.

R : La petite séquence que nous venons de voir le montre bien. Ce chômeur, au destin tragique dit : on ne sait plus qui croire. Il dit aussi on nous a fait des promesses et on ne les a pas tenues. Alors je voudrais commencer par dire que ce plan ce ne sont pas des promesses. C'est l'ouverture d'un chantier et d'un chantier qui sera long.

Il y a en France plus de chômage qu'il n'y en a dans la plupart des pays d'Europe. Et ce manque d'emploi devient un fléau national. Or, ce n'est pas l'état qui embauche, ce sont les entreprises. L'état n'a pas d'action directe, l'état ne peut que créer des conditions telles que, premièrement les chefs d'entreprise aient, soient portés à embaucher, et que, deuxièmement, chaque homme, chaque femme, chaque garçon, chaque fille cherchant du travail ait sa chance devant cet employeur. Et c'est beaucoup question de formation.

Ce qui manque probablement au Monsieur que nous venons de voir c'est une formation qui l'ait qualifié. Le programme que je viens de soumettre en conseil des ministres et qui a été approuvé ce matin est considérable. Il comporte 3 idées et beaucoup de mesures. 3 idées, il faut du temps. On ne change pas ces conditions

.../...

ANTENNE 2 - 20 H 00 - LE JOURNAL (SUITE 1)

de formation en quelques semaines il faudra des années, l'essentiel c'est de continuer.

Q : Combien de temps ?

R : On ne mesure pas. Nous avons 2 613 000 demandeurs d'emploi en ce moment c'est beaucoup trop, le retour à 0 est hors de portée. J'espère que toute la France va se mobiliser. Je ne peux faire de promesse que pour le compte du gvt, or ce n'est pas lui qui embauche, ce sont les netreprises et pour qu'un demandeur trouve du travail, il faut qu'il ait une formation donc qu'il ait fait sa part d'effort quitte à se qu'on doive lui donner sa chance.

C'est mon chantier permanent mais le chômage ne se résorbera que si tout le monde s'y met. Donc du temps. Deuxième idée, il faut que tout le monde s'y mette et d'abord à l'intérieur tous les ministères car ils sont tous concernés.

Q : Ce n'était pas le cas jusqu'ici ?

R : C'était peu le cas jusqu'ici. Une des bonnes manières de créer de l'emploi c'est d'exporter davantage. Et le voilà le ministère des affaires étrangères et celui du commerce extérieur en 1ère ligne. Une autre est d'utiliser aussi pour la vie civile la formation que donne l'armée. Et on n'y a pas assez pensé, voilà la défense en 1ère ligne. Une 3ème est que devant la justice les entreprises ne soient pas systématiquement vouées au dépeçage et voilà un 3ème ministère en cause.

Pour le moment, nous lançons des réformes et nous prenons des mesures. 3 idées ; du temps, tout le monde tout le gvt au travail, et un paquet de mesures considérables.

Q : Il y a 18 mesures. On va les regrouper. D'abord les mesures destinées aux entreprises.

Présentation mesures

Des allégements de charges, sociales et financières. Pour les charges sociales il y a réduction de 9 à 7% des cotisations familiales et puis l'exonération des charges pour un 1er emploi à embaucher. Au titre des mesures de financement, 18 milliards environ, préférentielle aux PME, la baisse de l'impôt sur les sociétés et l'exonération pour les entreprises nouvelles, ce sont les principales il y en a beaucoup d'autres.

Tout cela va coûter cher, combien et est-ce que les entreprises vont en profiter pour embaucher. N'est ce pas un pari peut-être hasardeux ?

R : C'est le pari, je ne pense pas qu'il soit hasardeux, tout cela représente un soulagement de la production, des entreprises qui est entre 7 et 9 milliards de frs, c'est donc considérable. Une mesure comme celle qui vise le crédit aux PME va soulager les taux d'intérêt qu'elles peuvent trouver sur le marché de 3,5 à 4 points ce qui est considérable, considérable. La baisse de l'impôt sur les sociétés de 3 points, c'est également considérable.

.../...

ANTENNE 2 - 20 H 00 - LE JOURNAL (SUITE 2)

Q : Y a-t-il un objectif pour le nombre d'emploi qui pourra être créé ?

R : J'y viens mais ej voudrais ajouter quelque chose. 800000 personnes en France travaillent toutes seules, commerçants, artisans, 800000. Ils n'osent pas embaucher leur 1er salarié parce que ça coûte trop cher en charges. La suppression de toute charge sociale pour la 1ère embauche, c'est une mesure considérable.

Je ne prendrais pas de pari sur l'attitude qui sera celle, et des demandeurs d'emploi en train de chercher uen formation et des chefs d'entreprises sur els conditions nouvelles que nous créons. Ce qu'il nous faut...

Q : Tout est là.

R : Oui mais on ne compte qu'après et on est plusieurs. Je serais heureux de pouvoir avec le représentants du patronat français et avec les représentants des ouvriers vous dire ensemble, on pense que. Mais l'état n'agit pas tout seul, il ne se subsistue pas ua producteur, ce serait uen faute, et c'est parce qu'on a trop souvent fait cette faute qu'on a voulu faire un plan d'ordre d'embaucher mais c'est aps comme ça que ça se passe, il fuat créer les conditions.

Q : Vous espérez trouver ces conditions auprès des PME. Voyons la réaction d'un petit patron à Courbevoie qui fabrique des lampes.

Témoignage : petit patron

"Ces mesures peuvent probablement favoriser la création d'emploi ici à condition que la conjoncture économique continue d'être porteuse. Dans le volet économique ça semble un petit peu à du soupoufrage, un petit peu à du gadget et qui ne ocncerne pas l'exploitation au quotidien. Dans le volet social, il est certain que els me-sures qui tendraient à développer les contrats de qualification seraient les bienvenues puisqu'il y a uen inadéquation entre les demandeurs d'emploi et les postes qualifiés proposés d'autre part. Par contre, dnas les mesures économiques ce qui manque c'est la suppression pure et simple de la taxe professionnelle qui avait été qualifiée d'imbécile par F. MITTERAND il y a quelques années, taxe qui a pour assiette l'investissement et la masse salariale."

Q : Votre réponse ?

R : Il a raison mais il n'a pas encore fait ses comptes car vu la taille de son entreprise il s'apercevrait que la baisse des charges sociales pour lui ça ne sera pas du soupoufrage, ça va être très important, et ça il ne le sait aps encore, c'est uen bonne surprise et il pourra embaucher de ce fait, et c'est bien tout ça l'objet. Sur la taxe professionnelle, il a aussi raison elle a été crée en 75, et à l'époque les socialistes, nous avons tous dit que c'était un impôt très dangereux. Mais malheureusement il y a une inertie considérable. C'est le prochain chantier. Mon chantier permanent.

Deuxième volet de mesures : amélioration du dispositif qui existe déjà pour la foramtion, c-à-d les stages pour les chômeurs de longue durée, et pour les jeunes les TUC et les SIVP.

.../...

ANTENNE 2 - 20 H 00 - LE JOURNAL (SUITE 3)

Reportage

Les petits commerce sont de gros consommateurs de SIVP. Ex. cette laverie automatique à Clichy. 2 ans après l'ouverture de son commerce, E. Moril décide de proposer à sa clientèle des services annexes. La solution, les SIVP.

Passage antenne : E. Moril

"C'est pratique pour lancer l'affaire, c'est évident on n'aurait jamais pu tenter de développer notre activité sans cette possibilité. Je comprends parfaitement que quelqu'un soit réticent à travailler pour 2400 frs par mois alors que d'autres pour le même horaire touchent le double."

E. Moril l'affirme, si son commerce s'était développé il aurait embauché sa stagiaire. 4 SIVP se sont succédés en 1 an.

Témoignage : Alice, SIVP

"Mes horaires c'était 7 h-21 h tous les jours et 7 jours sur 7. Je lui ai demandé s'il m'embaucherait mais il envisageait de reprendre un autre SIVP. C'est la faute de l'ANPE, ils savaient ils lui ont donné quand même."

A l'ANPE on précise que des ordres étaient venus du Ministère de travail de l'époque, il fallait remplir les stages. Difficile de tenter une moralisation des SIVP, 100000 jeunes sont grâce à la formule, rayés en permanence des listes du chômage.

Q : Comment empêcher de tels abus sans rigidifier une formule qui marche ?

R : Qui marche mais qui marche mal. Nous venons de voir quelque chose de pas convenable du tout. Cette entreprise a pu se développer grâce au fait que la puissance publique aide un jeune à s'intégrer, c'est pour lui donner une chance dans la vie, c'est pas pour le naufrager après. Pour ce faire nous allons préciser le dispositif des conventions, c-à-d les engagements que prennent les entreprises en recrutant un jeune en SIVP, mais nous ferons des vérifications parce que ça ce n'est pas admissible.

Sur tout le volet social du chômage, mon souci n'a pas été d'augmenter les capacités d'accueil, quand j'entendais il faut remplir les stages, j'ai plutôt envie de vous dire il vaudrait mieux les vider.

Q : Si on les vide on augmente les statistiques.

R : Non, on les vide en engageant les gens dans la production, quand ils trouvent du travail. Mais pour ce faire, il faut que le contenu, la qualité de formation de tous ces stages soient plus importants. 5 des mesures adoptées ce matin touchent ce pb. Des stages rapides mais immédiats pour les nouveaux chômeurs de manière à ce qu'ils ne risquent pas de rentrer en chômage de longue durée. 40000 heures de stages à répartir pour donner un complément de qualité aux jeunes TUC. L'amélioration des vérifications

.../...

ANTENNE 2 - 20 H 00 - LE JOURNAL (SUITE 4)

qu'il y a bien insertion ds le cas des SIVP. Tout ce dispositif est fait pour donner aux garçons et aux filles de ce pays et d'ailleurs aux moins jeunes aussi de meilleures chances. Nous ne lutterons contre le sous-emploi, nous ne crérons des emplois que si tout le monde s'y met. Tout le monde ; le gvt, on le fait. Jamais il n'y a eu une attaque aussi systématique sur tous les fronts du chômage complétant le traitement économique et le traitement social. Tout pour l'emploi. Deuxièmement les chefs d'entreprises, 3èmement les demandeurs d'emploi, il faut aussi qu'ils se battent. Tout se joue dans un entretien d'embauche, il faut qu'ils aient toutes leurs chances de leur côté. Mais je dirais quatrièmement les médias aussi. L'émission Coup de pouce, la Minute pour l'emploi donne des résultats. Du travail de certains médias résultent des embauches. Tout le monde s'y met. Le gvt ne peut pas travailler seul même s'il se bat pour créer des conditions.

Réactions à ce plan

- Mesures partielles pour la CFDT. La baisse des charges sociales est positive mais ce n'est pas un véritable dispositif contre le chômage. Pour aller plus loin, la CFDT demande à rencontrer le ministre du travail.
- La CGT déclare que malgré l'habillage, c'est la même politique de traitement social du chômage pratiquée depuis 10 ans et qui à terme joue contre l'emploi. La baisse des charges ne servira qu'à gonfler les profits des entreprises.
- A. BERGERON est d'accord avec les mesures d'amélioration de la formation mais il s'inquiète des allègements de charges qui ne contribuent pas à moraliser le système.
- L'UDF est le seul parti à avoir réagi. Pour A. MADELIN l'idée est bonne puisque pour une fois on traite le chômage de façon économique mais le plan oublie trop les grandes entreprises.
- Le RPR s'exprimera officiellement demain. Il a surtout parlé aujourd'hui de la réponse à donner au référendum sur la Nouvelle Calédonie.

Reportage : L. Boussier

Ce n'est pas le non mais c'est de moins en moins le oui. Au comité central du RPR les orateurs se succèdent mais les positions semblent se durcir. Les partisans du non ou de l'abstention ont parlé les 1ers forts du soutien de la base du parti et d'un grand nombre des militants.

Les rénovateurs qui représentent le oui semblent minoritaires et A. JUPPE a demandé à P. MAZEAU une note sur les aspects non constitutionnels du référendum. Le blocage du corps électoral et l'amnistie pour les auteurs de crime de sang sont les arguments favoris des partisans du non et même l'envoi d'une mission RPR à Nouméa n'a pas été confirmée. Aucune décision ne sera prise ce soir et il faudra attendre la réunion d'un autre comité central le 15 octobre pour avoir la position définitive du RPR.

Q : Votre réaction ?

R : Je ne souhaite pas ce soir parler d'autre chose que de l'emploi.

ANTENNE 2 - 20 H 00 - LE JOURNAL (SUITE 5)

Une bataille se suffit à elle-même , le temps viendra. Si ce référendum devient une affaire de politique politicienne la Nouvelle Calédonie ne se portera pas bien et la démocratie en France non plus. Mais pour le moment moi je me bats pour l'emploi.

R : Un chiffre qui doit vous faire plaisir. Selon le sondage de Paris Match, 57,5 d'opinions favorables, 63% pour F. MITTERRAND.

EUROPE 1 - 8 H 15 - J-P. ELKABBACH

INVITE: M. MICHEL ROCARD

16 septembre 1988

Q: Est-ce que vous pensez qu'on peut réduire, en partie, le problème du chômage ou est-ce que vous redoutez au contraire, pour 89, une forte augmentation du chômage ?

-R: "Oui, il y a un grave danger. Le chômage est un fléau qui est doucement en train de ravager notre pays. Je n'ai jamais parlé du chiffre de 300 000. Ce que j'ai dit en arrivant en fonction, c'est que nous risquons, en effet, de voir augmenter d'un maximum de 250 000 le niveau de chômage qui était celui du mois de mai. Je le crains toujours, parce que tous les programmes de stages de formation mis en place par nos prédécesseurs, pas tout à fait tous, mais presque s'arrêtaient au mois de juin. Il fallait relancer une mécanique qui était interrompue. Si rien ne se passe, si les politiques économiques ne changent pas, si la France ne change pas d'attitude, toutes les études faites, et les experts sont à peu près tous d'accord, ce qui est rarissime, nous laissent craindre que nous atteignions les 3 millions de chômeurs dans trois ou quatre ans. Effrayant. Ce n'est pas admissible. Et en plus, on verrait en ce moment-là, la France devenir un peu la lanterne rouge et battre le record du chômage en Europe, pour de bonnes et de mauvaises raisons. La bonne raison, c'est que tout de même, depuis 20 ans, si nous ne renouvelons plus nos générations, nous avons tout de même un peu plus d'enfants que les autres pays d'Europe. Ils arrivent chaque année sur ce qu'on appelle affreusement le marché du travail, alors que déjà en Allemagne, en Scandinavie et dans le Bénélux, la population diminue. ça fait moins de charges sur le marché du travail. Puis, deuxième élément, les qualifications fournies ne sont pas suffisantes."

Q: Qu'est-ce qui serait pour vous un premier résultat et quand ?

-R: "Le premier résultat espéré, c'est dès Noël que nous stabilisons. Qu'au moins, le nombre des demandeurs d'emploi, le nombre des garçons et des filles, des hommes et des femmes qui cherchent du travail et n'en trouvent pas, cesse d'augmenter. Et puis, quand la masse considérable de mesures que nous venons de prendre commenceront à donner ses effets à partir du milieu de l'année, qu'on voit la courbe s'infléchir lentement, et que petit à petit, les Français, notamment les employeurs prennent l'habitude de considérer que le chômage n'est pas une fatalité. Là est l'espérance. Mais il faut une attaque massive et sur tous les fronts à la fois."

Q: Vous revenez très souvent sur le problème de la durée. Mais vous n'êtes pas maître de la durée. C'est si "Dieu" veut ?

-R: "Non. Peu importe qui gouverne. Quand on dit qu'une partie du drame français du chômage, c'est l'insuffisance des qualifications, et que pour y répondre, nous lançons cinq mesures visant à amélio-

EUROPE 1 - 8 H 15 - SUITE 1

rer la qualité des formations dans les différents stages. Du côté des SIVP, améliorer les conditions de convention et de surveillance, du fait qu'il y a apport de qualification. Pour les TUC, inclure 600 heures d'une formation dans un séjour en entreprise qui ne les comportait pas. Améliorer la formation des formateurs à l'ANPE. Changer aussi les contenus des formations données dans les Lycées d'enseignement professionnel. Quand on commence cela, prenez les Lycées professionnels: deux ans de scolarité améliorés, puis probablement un an ou deux de découverte du métier dans l'entreprise où on est embauché, c'est au bout de quatre ou cinq ans que cela commence à donner les résultats."

Q: Et vous dites: quel que soit le Premier ministre ?

-R: "Mais bien entendu. Du moment que ces mesures sont continuées. Qui voulez-vous qu'il les interrompe ? C'est tellement évident et tellement nécessaire."

Q: Dans les mesures que vous présentez, il n'y a pas de crédits-formation. Est-ce que vous êtes sûr d'avoir le soutien du Président de la République sur ce plan ?

-R: "Qu'est-ce qu'on sait ? On sait que le crédit-formation, c'est une affaire immense. Ce doit être une nouvelle chance donnée à tous ceux qui n'ont pas rester à l'école, au collège ou au lycée assez longtemps. Donc, qui ne sont pas sortis du système scolaire avec une qualification qui leur permette de se défendre dans la vie, leur donner une deuxième chance dans le cadre du système scolaire. Il faut modifier les rythmes scolaires, pousser à l'enseignement en alternance, faire s'ouvrir l'Education nationale sur les Lycées. On en a pour six mois à le préparer. Et c'est tellement difficile que les administrations compétentes renâclent. Il faut faire travailler ensemble l'Education nationale, le Travail, l'Industrie, peut-être même le Commerce extérieur. Je ne vais pas avoir de plus puissant appui que l'énergique coup d'accélérateur du Président, donnant, à-travers le débat sur le plan de formation, l'ordre à tous les ministères, de travailler vite. Mais, il y a encore cinq ou six mois de travail pour le mettre au point. Et déjà, nous avons adopter au Conseil des ministres d'avant hier, 18 mesures d'un coup. Il y en a eu des plans de lutte pour l'emploi. Ce doit être le 7 ou 8^e depuis 20 ans."

Q: Justement ?

-R: "Il n'y en a jamais eu d'aussi gros. Et surtout, il n'y en a jamais eu qui attaque à la fois le traitement économique du chômage, c'est-à-dire la création d'emplois, et puis le traitement social. C'est-à-dire le contenu, la manière dont on va donner à chaque demandeur d'emploi, une nouvelle chance."

Q: Donc, vous avez le sentiment d'être au moins soutenu par ceux qui sont autour de vous et celui qui est au-dessus de vous ?

-R: "Absolument. Tout à fait. Vous savez, s'il n'y avait un désac-

....

EUROPE 1 - 8 H 15 - SUITE 2

cord grave, soit du Ministre des Finances, soit du ministre de l'Industrie, soit surtout du Président de la République, il n'y aurait pas eu de plan de lutte contre le chômage."

Q: Vous demandez à tout le monde de s'y mettre. Et pourtant, on vous a répondu avec une sorte de scepticisme ?

-R: "C'est vrai. Ca se comprend. 6 ou 7 plans de lutte pour l'emploi n'ont pas donné de résultats suffisants. Si celui que le gouvernement vient d'adopter est considérable, c'est lié à la masse des mesures prises à la fois en attaquant sur tous les fronts et c'est lié aussi à l'importance du sacrifice financier que fait l'Emploi pour faciliter la production, c'est bien normal. J'attire votre attention sur le fait que tout le monde n'est pas sceptique. Quelle est la grande réserve d'emplois créables en France? Ce sont les PME. Les grandes sont trop assaillies à tenir devant la concurrence avec des pays d'Asie notamment qui savent produire maintenant les mêmes produits que nous, avec une main d'œuvre qu'ils paient beaucoup moins cher."

Q: M. BERNASCONI a apprécié ?

-R: "Eh ben, oui. Lui il a compris."

Q: Et les autres syndicats ont trouvé que c'était assez timide. M. A. JUPPE trouve que vous avez perdu 4 mois. Il dit que c'est trop peu et c'est trop tard ?

-R: "M. JUPPE, comme on dit familièrement, ne manque d'air. Il représente un gouvernement qui a tenu deux ans d'exercice de l'autorité publique et dont on ne peut pas dire que ses résultats aient été merveilleux en matière de créations d'emplois. Quatre mois seulement de travail administratif pour mettre au point ces 18 mesures, c'est d'une rapidité tout à fait considérable. Mais, de toutes façons, j'ouvre un chantier qui va être un chantier permanent. De six mois en six mois, vous verrez de nouvelles additions. Je cite quelques domaines: manque à l'appel, le crédit-formation. Il nous faut continuer sa préparation. Manque à l'appel une amélioration des conditions de fonctionnement des Tribunaux de commerce. Manque à l'appel, mais ça, on mettra plus d'un an et demi à le mettre au point, une réforme du code de commerce. L'entreprise, ça n'existe pas devant le droit français. Dès qu'une entreprise a des difficultés, faute d'exister devant les tiers, elle est vouée au dépeçage. Drammatique. Manque encore à l'appel, le ministère de la Défense, qui est pourtant un grand formateur d'hommes, et connecter les formations qu'il donne à des gens qui sont militaires pendant cinq, six, huit ans, mais qui reviendront à la vie civile après, connecter cela avec les besoins de qualification de la vie civile est une chose que la Défense est prête à faire. Mais, c'est difficile à faire."

Q: Est-ce que ne manque pas à l'appel une réforme de la taxe professionnelle comme le disait tout à l'heure M; BARRE ?

.../...

EUROPE 1 - 8 H 15 - SUITE 3

-M. ROCARD: "M. BARRE a été plus complet que ça, et son jugement est plus nuancé. Donc, ne faisons pas semblant d'entrer dans une polémique. Il dit touffu. D'une ceryaine manière, il a raison. En l'écoutant, je me demandais quelle analyse faisaient les officiers de l'Etat-major allemand au moment du débarquement en Normandie le 6 juin 1944. On ne savait pas très bien où était le front principal. Il y avait cinq points d'attaque. Quel est celui qui était réputé décisif? Ca devait donner une impression d'être complètement touffu. J'attaque sur tous les fronts. Donc, c'est touffu par définition. J'en ai voulu ainsi, précisément parce qu'il n'y a pas de recette miracle, et parce qu'il n'y a pas de lutte pour l'emploi possible, sans attaquer de tous côtés. L'aspect économique, l'aspect social. Dans l'aspect économique, les charges sociales, les charges financières, l'incitation à la création d'emplois, le développement local. C'est probablement l'un des aspects essentiels du plan. Petites mesures, mais une facilitation des créations d'entreprise au plan local. Et puis, la suppression de toutes charges sociales sur le premier embauché. No'oublions jamais qu'il y a 800 000 artisans et commerçants qui travaillent sans salarié. Parce qu'ils ne peuvent pas embaucher le premier, c'est trop cher. J'ampute le coût de 35%."

Q: M. ROCARD a donc mis en mouvement toutes les armées comme une sorte de 6 juin contre le chômage ?

-R: "Et puis on va continuer. On va s'occuper de la taxe professionnelle."

Q: La taxe professionnelle, quand ?

-R: "L'invention de la taxe professionnelle, c'est 1975, J. CHIRAC. Mauvais impôt, nous l'avons dit à l'époque. Très mal fait. M. BARRE maintenant se permet une remarque qui est juste. Mais j'observe qu'il a été Premier ministre cinq ans, après. Il savait déjà à quel point cet impôt est mal fait. Quelle est la difficulté ? 70 milliards de Francs qui sont la ressource de toutes les communes de France. C'est-à-dire sur 36 000 communes, chacune, dès qu'on touche à la taxe professionnelle, a des raisons de craindre qu'on mette en cause ses ressources. C'est un chantier d'une extraordinaire difficulté que je veux traiter en négociant avec l'association des Maires de France. En négociant avec les Maires de grandes villes. Là aussi, il faut du temps. Tranquillisez-vous. Vous verrez de six mois en six mois, la lutte du gouvernement pour l'emploi se compléter d'armes nouvelles. C'est comme après un débarquement, on ramène des troupes."

Q: Il y a un silence: celui du CNPF. IL attend probablement de nouveaux gestes alors que les communistes vous reprochent d'avoir fait trop de gestes aux patrons ?

-R: "Il y a dans beaucoup d'esprits, y compris chez nos partenaires communistes, mais chez beaucoup de gens, une confusion complète entre l'entreprise et la fortune personnelle d'un certain nombre de gens, dont certains peuvent se trouver chefs d'entreprise. Pour que les gens fortunés participent à l'effort national de solidarité, je crée

.../...

- 26 -

EUROPE 1 - 8 H 15 - SUITE 4

l'impôt de solidarité sur la fortune. Il est devant le parlement. il va être délibéré, je pense voté, assez bientôt."

Q: Et pour vous, il n'y a pas de contradiction entre l'impôt et l'aide que vous voulez apporter aux entreprises ?

-R: "Mais non, parce que l'impôt est sur des fortunes personnelles et que l'unité de production qu'on appelle l'entreprise, elle a besoin d'avoir des amrges pluq fortes pour pouvoir grader et de ce fait embaucher."

Q: Sur le CNPF, qu'est-ce que vous en attendez ?

-R: "On verra bien. Le CNPF a uen vocation à toujours en demander davantage pour soulager ses charges de compétition. J'ai tendance à dire, pour ma part, que la lutte pour l'emploi passe par des embauches, et ce n'est pas à l'Etat d'embaucher. les effectifs de la fonction publique sont peut-être un peu insuffisants dans les PTT. Et la Police, je crois qu'on arrive à la sufficance. A l'Education nationale, sûrement pas. Pour le reste, il ne faut pas grandir. Par conséquent,ce sont les entreprises et surtout privées qui peuvent embaucher."

Q: Il faut les aider ?

-R: "Il faut créer les conditions telles que l'embauché devienne plus facile. C'est ce que je viens de faire. L'Etat joue sa partie. Maintenant, au monde des entreprises de jouer, aux médias d'aider. Je le disais récemment. Mais aussi créer les conditions pour que chaque demandeur d'emploi, dans l'entretien décisif, ait une meilleure chance de se faire embaucher. Qu'il puisse faire état d'une vraie qualification, d'une vraie formation."

Q: Pour vous un Premier ministre gère une société ou la fait bouger?

-R: "Il la fait bouger. Mais enfin, les deux à la fois. Mais il faut la faire bouger. Gérer la France sans la faire bouger, ce serait accepter que le chômage monte à perpétuité. catastrophe. Je fais bouger."